

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

QUAND : Le 12 décembre 2017

OÙ : Hôtel de ville de Schefferville

HEURE : à 19 h 00

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

- Dossier de la fibre optique. Présentation par le promoteur
- Rapport de l'administrateur
- Résultats financiers de 2017 et présentation du budget de 2018
- Projets en immobilisation à venir pour 2018 à 2020
- Période d'échange

ÉVALUATION 2018-2020

Notez que la valeur des immeubles du dernier rôle d'évaluation soit 2014-2017 a été reconduite. Sur la réception des comptes de taxes en 2018, vous pourrez demander une révision de votre valeur.

La procédure et le formulaire seront disponibles sur le site internet et à l'hôtel de ville.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR SUR LA SITUATION DE LA VILLE DE SCHEFFERVILLE POUR L'ANNÉE 2017

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à la loi des cités et ville, l'administrateur doit déposer un rapport en fin d'année de son administration.

Finances :

L'année financière se terminant le 31 décembre 2017 sera à l'équilibre. Des dépenses importantes dans la réparation du réseau d'aqueduc auront été nécessaires et les coûts non prévus au budget auront été absorbés par une redevance minière du gouvernement du Québec. Nous avons poursuivi notre engagement de gérer sainement les finances publiques.

Les prévisions des revenus et des dépenses pour 2017 s'établissaient à 2 172 194 \$ et seront de 2 491 596 \$ pour 2018. L'augmentation est marquée par des travaux à la voirie, à l'éclairage des rues et la poursuite de l'élimination de notre passif environnemental.

La construction d'un écocentre aura été en grande partie l'activité majeure de 2017. Nous déposerons avec nos partenaires autochtones, une seconde demande auprès de affaires autochtones et du nord canadien. Nous serons alors en mesure de mieux gérer nos matières résiduelles.

Voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ et ayant dépassé le seuil de 25 000 \$ pour le même fournisseur :

- 9248-9588 Québec inc. (40 671,07\$) : Transport par camion;
- Air inuit (72 957,38 \$) : Billets d'avion pour les employés, sous-traitants et professionnels;
- Gaétan Bolduc & associés (63 324,67\$) : Achat de composantes et réparations des usines de traitement des eaux;
- Conseil de la nation Matimekush-Lac-John (158 000 \$) : Déneigement, cueillette des ordures, travaux à l'écocentre et LEMN, achat d'essence et réparation de véhicules;
- Société Gestion Porlier (50 260,17 \$) : Quincaillerie, location de machinerie;
- Assurance Ultima (43 837,00 \$);
- Norda Stelo (37 215,74 \$) : Services professionnels en traitement des eaux et suivi règlementaire;
- ADE Metal (99 658,85 \$) : Achat de conteneurs et une roulotte-bureau pour l'écocentre;
- Aerofeu (391 620,11 \$) : Achat d'un camion incendie et des équipements;
- Denis Blouin Ingénieur (62 722,95) : Consultant pour les projets d'infrastructures;
- G-7 (67 112,15 \$) : Installation de clôtures et réparation pour la ville et écocentre;
- Naskapi Heavy Machinery (131 478,83 \$) : Achat de matériel et location d'équipements;
- Les équipements Lan-ro (293 823,30 \$) : Travaux sur les réseaux d'eau potable et usée.

Voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ ayant fait l'objet d'un appel d'offres public conforme :

- Construction Lan-ro : Remplacement d'une conduite d'aqueduc parc Knob (293 823 \$);
- Stelem : Achat d'un corrélateur acoustique (40 160 \$);
- Ademétal : achat d'une roulotte-bureau;
- Ademétal : Achat de conteneurs ouverts et fermés;
- G7 : Fourniture et installation d'une clôture au site de ferraille;
- Tremblay Électrique : Réfection de la station de pompage Sp-1 : (39 325 \$);
- Durabac : Achat d'une remorque Roll-off pour l'écocentre;
- Tenaquip : Achat d'une presse à baril pour l'écocentre.

L'Administrateur :

L'administrateur de la ville, Ghislain Lévesque, ne reçoit aucune rémunération de la part de la municipalité. Les frais sont entièrement couverts par le Ministère des Affaires municipales de et de l'Occupation du territoire.

BILAN DES ACTIVITÉS POUR 2017

Hygiène du milieu :

Des efforts importants ont été déployés afin de diminuer le passif environnemental. Deux remorques de pneus ont quitté Schefferville. L'entreprise Ade Métal a procédé au nettoyage du site de ferraille et préparé une cinquantaine de véhicules hors d'usage pour le pressage. Une semi-remorque remplie de produits recyclables a été envoyée à Sept-Îles. Plusieurs terrains non construits ont été nettoyés par leur propriétaire. Des représentations ont été faites auprès de Tata Steel Canada concernant la propreté des véhicules provenant de la mine.

Programme de subvention TECQ 2014-2018 :

75 % des dépenses ont été engagées dans le programme et le reste sera dépensé au cours de 2018. Notez que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous octroie plus de 550 000 \$ pour divers travaux dans nos usines et sur les réseaux.

Service Incendie :

La brigade est composée de 17 membres. Une cohorte de huit pompiers est en formation pour le niveau 1. Suite à l'écrasement d'un avion le printemps dernier, nous avons déposé une demande auprès du ministre de la sécurité civile afin de pouvoir acquérir de l'équipement d'intervention et se doter d'un plan local d'intervention d'urgence hors route. La municipalité a depuis l'été son propre plan des mesures d'urgences.

Environnement :

Le premier écocentre en milieu isolé nordique est maintenant une réalité pour Schefferville. Nous devons en arriver là, car la non gestion des matières résiduelles est plus dispendieuse. Il est important de souligner que

les nations Innu et Naskapi sont parties prenantes dans la gestion. Cette nouvelle infrastructure a nécessité l'embauche d'une coordonnatrice qui sera également responsable de la gestion du lieu d'enfouissement en milieu nordique (LEMN). Nous aurons encore cette année, éliminé près de 1800 pneus. C'est maintenant 3600 unités de moins dans l'environnement et en 2018, ce sera la fin avec un autre 1800 pneus.

Projets en immobilisations :

Les études pour le remplacement de l'usine de traitement de l'eau potable et des eaux usées vont bon train. Nous espérons pouvoir débiter les travaux en 2017, mais des retards hors de notre contrôle ont fait en sorte que les appels d'offres se feront cet hiver. Nous connaissons, à l'été 2018, les coûts et le nom des entrepreneurs qui réaliseront les travaux en 2019. Les estimations des travaux au plan triennal sont à titre indicatif uniquement. Nous avons déposé une demande au fonds d'aide au rayonnement des régions pour l'aménagement d'un parc autour des sculptures du parc longeant le Lac Knob. Une réponse est attendue pour février 2018.

Nous avons priorisé au budget de 2018 la réfection de l'éclairage des rues et la réparation des rues. C'est un geste dans la bonne direction et soyez assurés que cela sera réalisé.

Plan triennal d'immobilisation :

PROJET	Montant argent 2018	Montant argent 2019	Montant argent 2020	TOTAL
Usine de traitement d'eau potable incluant la réfection de la digue de contrôle des eaux	250 000	8 millions		
Usine de traitement des eaux usées	250 000	5 millions 1,6 m pour les stations de pompes	4 millions	
Aqueduc du chemin de la Gare	150 000			

Réparations des résidences	0	50 000	50 000	
Aménagement du nouveau LEMN. Acquisitions de différents équipements pour la gestion des matières résiduelles	750 000	500 000		
Remise en état de l'éclairage des rues	135 000			
Réparation des rues	75 000	75 000	75 000	
Parc longeant le Lac Knob	168 000			
Parc du cimetière		50 000		
Parc de la Croix			25 000	

Ghislain Lévesque, administrateur

DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de mettre de la neige dans les rues** municipales.

Au début de l'hiver, vous devez avoir installé toutes les protections nécessaires afin d'éviter des bris aux équipements lors du déneigement. **Si de tels dommages surviennent au cours de l'hiver, nous vous avisons que toutes réparations nécessaires aux installations municipales, ex. borne-fontaine, entrée d'eau, etc., vous seront facturées au printemps.**

ÉCOCENTRE TRICOMM



Pour participer, il suffit de récupérer l'un des produits identifié dans la liste ci-dessous et de nous l'apporter à l'Écocentre, au **550 chemin de la Gare**.



Pour chaque produit récupéré, un coupon vous sera remis pour un grand tirage de Noël qui aura lieu le 20 décembre prochain !



NOS PRIX À GAGNER

Un billet d'avion aller-retour Schefferville-Sept-Îles avec Air Inuit

.....

Une nuitée pour 2 personnes à l'hotel Innutel, incluant petit-déjeuner

.....

1 chèque de 250\$, gracieuseté de NORPAQ

.....

1 chèque de 250\$, gracieuseté de Pimi Pétroles Naskinnuk

.....

Un bon d'essence de 100\$ au DPW à Kawawachikamach

.....

Une chèque cadeau de 100\$ au Northern

.....

Un chèque cadeau de 100\$ au Manikin

.....



MERCI À NOS COMMANDITAIRES !



Department of
Public Works

Manikin Store

Société Gestion
Porlier

SERVICES INCENDIES

PANNE DE COURANT

Au Québec, les intempéries causent souvent des pannes de courant. Lorsque ces pannes perdurent, certains risques pour la santé et la sécurité des personnes augmentent, comme les risques d'incendie, d'asphyxie au monoxyde de carbone et d'intoxication alimentaire.

Vous pouvez, par certains gestes, limiter les dangers lors d'une panne de courant :

PRÉPAREZ-VOUS

Ayez sous la main une **trousse d'urgence**.

Si votre santé ou celle d'un proche dépend d'un appareil fonctionnant à l'électricité, ayez à votre disposition une source d'énergie de secours ou convenez avec des membres de la famille ou des amis de l'endroit où vous pourrez être hébergé en cas de panne de courant.

Vérifiez votre système de chauffage

Voici des conseils de prévention :

- Faites inspecter et nettoyer par un technicien qualifié votre système de chauffage une fois par an;
- Si vous vous procurez un système de chauffage d'appoint, assurez-vous qu'il réponde aux normes de sécurité et que son installation soit faite conformément aux instructions du fabricant et selon les règles en vigueur;
- Procurez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone si vous prévoyez utiliser un appareil de chauffage à combustion (par exemple une chauffeuse au gaz ou un foyer au bois).

Agissez lors d'une panne de courant

Suivez ces consignes :

- Évitez d'ouvrir trop souvent la porte du réfrigérateur et du congélateur afin que les aliments se conservent plus longtemps;
- Triez les aliments en cas de panne de courant prolongée;
- N'utilisez pas à l'intérieur un appareil de cuisson conçu pour l'extérieur (barbecue au propane, gril de type « hibachi », etc.);
- Baissez les thermostats au minimum pour empêcher une surcharge lorsque le courant sera rétabli;
- Gardez une lampe branchée pour savoir quand le courant sera rétabli;
- Tirez la chasse d'eau et ouvrez les robinets en laissant couler un peu d'eau à quelques reprises au cours d'une journée pour empêcher que les tuyaux gèlent, sauf en cas d'avis contraire de la municipalité;
- Suivez les règles d'utilisation de votre système de chauffage d'appoint.

Respectez les consignes d'utilisation d'une génératrice

Certaines recommandations doivent être suivies si vous utilisez une génératrice d'appoint :

- Lisez les instructions du fabricant avant de démarrer l'appareil ;
- Mettez l'interrupteur principal de votre résidence à la position fermée (*off*) avant de brancher votre génératrice ;
- Installez la génératrice à l'extérieur de votre demeure, sur une base surélevée et à l'abri des intempéries ;
- Installez la génératrice loin des portes et des fenêtres pour éviter que les gaz d'échappement entrent dans la maison;
- Branchez les appareils électriques sur les prises de la génératrice;
- Vérifiez que vos rallonges, si vous avez à en utiliser, sont sécuritaires et approuvées par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec
- Ne laissez jamais les câbles d'alimentation traîner dans l'eau (en cas d'inondation)
- Utilisez la génératrice selon sa capacité;
- Éteignez la génératrice pendant une heure toutes les huit heures ;
- Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein de carburant.

Une fois le courant rétabli, arrêtez la génératrice et débranchez-la avant de mettre l'interrupteur principal de votre résidence à la position ouverte (*on*).

Si vous utilisez une génératrice installée par un professionnel, suivez les instructions du fabricant et de l'installateur.

Évitez les intoxications au monoxyde de carbone

Sachez comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Évitez les risques d'hypothermie

Si vous demeurez dans votre résidence lors d'une panne de courant en hiver, soyez attentifs aux symptômes d'hypothermie et suivez les conseils suivants afin d'en diminuer les risques. Inutile toutefois de prendre des risques ; quittez votre domicile si vous sentez que votre sécurité est compromise.

- Regroupez les occupants de la résidence dans une même pièce ;
- Bougez le plus possible;
- Couvrez-vous d'une couverture de survie ou d'un sac de couchage si vous demeurez immobile;
- Portez plusieurs couches de vêtements plutôt qu'un seul vêtement épais;
- Choisissez des vêtements faits de tissus qui ne gardent pas l'humidité comme le polyester et le polypropylène;
- Évitez de porter des vêtements de laine ou de coton en contact direct avec la peau;
- Mangez souvent des collations riches en glucides comme des noix et des fruits frais ou séchés;
- Consommez des boissons chaudes ou des soupes;
- Évitez le café en raison de son effet sur la circulation du sang;
- Évitez l'alcool parce qu'il diminue la température du corps.

Évacuez votre domicile

Si les autorités l'exigent ou si vous sentez que votre sécurité est compromise, évacuez votre domicile. Informez vos proches ou la municipalité de l'endroit où vous comptez être hébergé provisoirement.

Pensez à débrancher les appareils électriques et électroniques pour éviter des surtensions lors du retour de l'électricité, sauf le réfrigérateur et le congélateur.

En hiver, d'autres consignes doivent être suivies :

- Versez de l'antigel dans les toilettes (cuvette et réservoir), dans les conduites d'évacuation du lave-vaisselle et de la laveuse de même que dans les lavabos et les éviers;
- Fermez l'entrée d'eau et videz la tuyauterie;
- Évitez de laisser dans la maison des contenants qui peuvent éclater sous l'effet du gel;
- Assurez-vous que votre système de chauffage d'appoint est fermé.

Réintégrez votre domicile après l'autorisation des autorités

Si les autorités le permettent et que votre sécurité n'est pas compromise, réintégrez votre domicile, de préférence le jour, car il est alors plus facile de voir les problèmes et les dangers. À votre arrivée, prenez des photos pour documenter les dommages causés à votre résidence.

Autres liens utiles

- [Info-pannes](#) – Hydro-Québec
- [Le chauffage au bois](#) – Ministère de la Sécurité publique
- [Le chauffage au gaz ou au mazout](#) – Ministère de la Sécurité publique
 - [Matériel d'information](#) – Urgence Québec
- [Panne de courant](#) – Ministère de la Sécurité publique



Daniel Vocelle, directeur du service des incendies
418-585-2471 poste 5
schefferville.incendies@gmail.com

Au nom de la direction et des membres du personnel de la ville de Schefferville, recevez nos plus beaux souhaits de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Joyeuses fêtes et bonne année!

Nous contacter

Ville de Schefferville
505, rue Fleming
Schefferville (Québec) G0G 2T0
Tél. : 844 268-6580
www.ville-schefferville.ca